

Que le Dieu tout-puissant daigne cependant, comme Nous l'en supplions humblement, répandre ses abondantes bénédictions sur Rome et sur le monde, rappelant les générations humaines à de saines résolutions et à de pacifiques sentiments, lui qui, devant s'incarner, voulut être prôné sous le titre de Prince de la Paix !

Plein d'une vive reconnaissance envers le Sacré-Collège pour les affectueux sentiments qu'il Nous a exprimés, Nous lui souhaitons les biens désirables et Nous accordons à chacun de ses membres, comme aussi aux Evêques, aux Prélats et à toutes les personnes ici présentes, la bénédiction apostolique.»

---

### FETE DU SAINT NOM DE JESUS

---

Comme le jour de l'Octave de Noël est déjà consacré à célébrer la divine Maternité, et que le mystère du Nom de l'Agneau demandait à lui seul une solennité propre, la fête de demain a été instituée. Son premier promoteur fut, au XVe siècle, saint-Bernardin de Sienne, qui établit et propagea l'usage de représenter, entouré de rayons, le saint Nom de Jésus, réduit à ses trois premières lettres IHS, réunies en monogramme. Cette dévotion se répandit rapidement en Italie, et fut encouragée par l'illustre saint Jean de Capistran, de l'Ordre des Frères mineurs comme saint Bernadin de Sienne. Le S ège Apostolique approuva solennellement cet hommage au Nom du Sauveur des hommes ; et dans les premières années du XVIe siècle, Clément VII, après de longues instances, accorda à tout l'Ordre de saint François le privilège de célébrer une fête spéciale en l'honneur du très-saint Nom de Jésus.

Rome étendit successivement cette faveur à diverses Églises ; mais le moment devait venir où le Cycle universel en serait enrichi lui même. Ce fut en 1721, sur la demande de Charles VI, Empereur d'Allemagne, que le pape Innocent XIII décréta que la fête du très saint Nom de Jésus serait célébrée dans l'Église entière, et il la fixa au deuxième Dimanche après l'Épiphanie, dont elle complète si merveilleusement les mystères !

---

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA MAISON MÈRE  
C. N. D.